

**SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS**  
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU**  
**4 DÉCEMBRE 2014**

Membres en exercice : 48 titulaires  
48 suppléants

Membres présents : 22 titulaires  
10 suppléants

Délibération n°252 du Comité syndical

**2. Budget primitif 2015**

L'ADEUS demande à l'ensemble de ses partenaires d'augmenter leurs contributions. Sur la base du travail partenarial, il est toutefois proposé d'inscrire la même somme qu'en 2014 soit 160 000 €. Cependant, il est proposé, au titre de la participation à la plateforme de transition énergétique pour laquelle le SCOTERS constitue le territoire test, une contribution exceptionnelle au programme partenarial de l'ADEUS à hauteur de 25 000 euros pour 2015.

Concernant les subventions que nous pouvons obtenir. La Région sera sollicitée sur la base du même montant qu'en 2014, à savoir 45 000 €.

La contribution des membres est constante, elle est de 411 295 € comme en 2014.

EPCI	PARTICIPATION 2015
Communauté urbaine de Strasbourg	308 471 €
CDC de Benfeld et environs	13 483 €
CDC de la Basse Zorn	12 911 €
CDC Porte du Vignoble	7 663 €
CDC de la région de Brumath	11 688 €
CDC du Pays de la Zorn	11 846 €
CDC du Pays d'Erstein	14 013 €
CDC du Kochersberg et de l'Ackerland	18 348 €
CDC les Châteaux	5 072 €
CDC du Rhin	7 800 €

Les principaux postes, en dépenses et en recettes, de la proposition budgétaire pour l'exercice 2015 sont les suivants :

	<b>BP 2015</b>	BP 2014	BS 2014
<b>En dépenses</b> (fonctionnement+ investissement) :			
<b>Coût du personnel</b> ( <i>salaires bruts + cotisations patronales</i> )	<b>182 295 €</b>	207 395€	
<b>Gestion courante et autres charges</b>	<b>46 000€</b>	47 900 €	39 925,53 €
<b>Action de mise en œuvre du SCOTERS et études</b>	<b>37 400 €</b>	38 400€	171 914,23 €
<b>Études ADEUS</b> et autres charges de gestion courantes	<b>185 000 €</b>	160 000 €	
<b>Matériel et mobilier</b>	<b>7 000 €</b>	9 200 €	
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>42 000 €</b>	41 000 €	
<b>En recettes</b>			
Participation des membres ( <i>CUS pour ¾ et EPCI hors CUS pour ¼</i> )	<b>411 295 €</b>	411 295 €	
Région Alsace	<b>45 000 €</b>	45 000 €	
Département du Bas-Rhin			
Groupement de collectivités			
Amortissements + FCTVA	<b>45 900 €</b>	49 100 €	
Excédent de fonctionnement			39 925,53 €
Solde d'exécution investissement			171 914,23 €

*Le Comité syndical  
sur proposition du président  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité  
DECIDE*

*D'APPROUVER, chapitre par chapitre, le budget primitif 2015 présenté :*

**Budget de fonctionnement :**

DEPENSES		RECETTES	
(012) Personnel, y.c cotisation	182 295 €	(74) Groupements de collectivités	411 295 €
(65) Suivi et mise en œuvre	185 000 €	(74) Région	45 000 €
(011) Gestion fonctionnement /	46 000 €		
67 Charges exceptionnelles	1 000 €		
Compte 6811 : dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	42 000 €		
<b>Total</b>	<b>456 295 €</b>	<b>Total</b>	<b>456 295 €</b>

**Budget d'investissement :**

DEPENSES		RECETTES	
(202) : frais d'études, d'élaboration, de modification et de révisions des documents d'urbanisme	37 400 €	(280) : immobilisations incorporelles	35 500 €
(205) Conc. Droits simil.brevet, lic., marques, proc.	1 500 €	(281) : immobilisations corporelles	5 500 €
(21) Divers : mobilier, logiciels, informatique...	7 000 €	(10) dotations, fonds divers et réserves	3 900 €
<b>Total</b>	<b>45 900 €</b>	<b>Total</b>	<b>45 900 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de :  
La transmission à la Préfecture le **9 DEC. 2014**  
La publication le **9 DEC. 2014**  
Strasbourg, le **9 DEC. 2014**



Le Président  
Jacques BIGOT